**APPEL A CANDIDATURES 2024 – 2025**

**Résidence d’artistes à l’IUT de Lyon**

**UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1**

Dans le cadre du développement de sa nouvelle politique culturelle, l’Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL1) a mis en place pour chaque année universitaire, une résidence de création portant sur un projet Art et Sciences, en y associant ses laboratoires, ses composantes, ses étudiants et son personnel enseignant, enseignant-chercheur et administratif et technique. Cette quatrième édition se fera en immersion au sein de l’IUT Lyon 1 sur le thème « **IUT-débrouille : perdu dans le labyrinthe des formations technologiques** ? ».

Ce projet se propose de créer **un événement théâtral** permettant aux futurs étudiants de mieux s’orienter et réussir au sein des différents départements de l’IUT en abordant leur recherche d’orientation sous une vision artistique et ludique sans négliger la vision scientifique.

**Préambule**

**L’Université Lyon 1** dispense des enseignements en sciences, santé, technologie et sport. Elle accueille plus de 47 000 étudiants et 5 000 personnels (enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, personnels techniques et administratifs) répartis sur plusieurs campus dont celui du campus Lyon Tech-La Doua à Villeurbanne pour la Mission Culture.

**L’IUT Lyon 1** avec ses 5 200 étudiants, est une composante de l’Université et propose des formations de techniciens du supérieur en trois ans, permettant la délivrance d’un diplôme intitulé [**Bachelor Universitaire de Technologie**](https://iut.univ-lyon1.fr/formation/bachelor-universitaire-de-technologie). Son originalité tient à son approche professionnalisante et à la relation étroite qu’il entretient avec les acteurs socio-économiques de son territoire. Mais à l'IUT Lyon 1, l’enseignement et la recherche sont également intimement liés, les enseignements dispensés étant ainsi empreints des démarches et méthodes liées à la recherche et des découvertes les plus récentes. Une grande partie de son personnel qu’il soit enseignant, ingénieur ou encore technicien partage son temps dans des lieux d’enseignement de l'IUT, mais aussi au sein des autres composantes de l'UCBL, de l'INSA de Lyon et d’autres établissements supérieurs partenaires du site Lyon-Saint Etienne.

Avec ses 15 départements de formation répartis sur 3sites (Campus Lyon Tech-La Doua à Villeurbanne, le site Villeurbanne Gratte-ciel et celui de Bourg-en-Bresse), les futurs étudiants peuvent se trouver perdus au moment de faire leur choix, certains s’autocensurant quant à certaines formations technologiques par manque d’information ou d *priori* négatifs. D’autres au contraire font des choix arbitraires qui *in fine* ne leur conviennent pas, les mettant ainsi en situation d’échec. Aussi, on peut s’étonner de voir un nombre trop faible d’étudiantes dans certaines de ces formations.

**La Mission Culture :**

La Mission Culture se distingue par la **richesse de son offre culturelle** avec 24 ateliers de pratique Artistique et Culturelle, le théâtre professionnel Astrée pouvant accueillir près de 450 places, proposant une programmation autour du théâtre, de la musique et de la danse contemporaine ainsi que la **Galerie DOMUS** reconnue pour ses expositions de photos contemporaines.

**L’objectif de la résidence**

**Créer un projet artistique fédérateur** au sein de l’IUT (implication de l’ensemble des personnels, prise en compte des différents départements, prise en compte des différents sites géographiques et bien sûr des étudiants) :

* Créer un évènement théâtral à l’issue de la résidence sur le thème « **IUT-débrouille : perdu dans le labyrinthe des formations scientifiques**? ».

La sortie de résidence artistique pourra être présentée lors de l’inauguration de « la fête de la science » en **octobre 2025** ;

* **Associer** au processus de création et de réalisation, des étudiants et du personnel de l’Université : enseignant, enseignant-chercheur, administratif et technique ;
* **Animer** des ateliers à destination des étudiants et des personnels de l’UCBL1 en lien avec la pièce de théâtre (exemples : ateliers musiques, couture, etc.) ;
* **Réaliser** **une captation vidéo** de l’événement théâtral afin que des projections puissent être proposées par la suite dans des établissements scolaires ;
* **Contribuer au rayonnement** du projet grâce à différentes étapes de restitution, avant la restitution finale, à destination du grand public (par exemple déambulation lors des journées portes ouvertes) et du public scolaire (accueil d’élèves au théâtre Astrée) ;
* **Associer autant que faire se peut les partenaires** de l’IUT Lyon 1 (Lycées, Campus des Métiers et des Qualifications …)
* **Coordonner la médiation** et la **diffusion** d’informations autour du projet.

L’accueil en résidence d’artiste(s) en immersion permettra aux étudiants et au personnel de Lyon 1 de :

* Vivre une expérience unique d’interpénétration des arts et des sciences ;
* Découvrir le processus de création artistique, de le partager avec le(s) artiste(s) impliqué(s) dans le projet ;
* Concevoir et conceptualiser différemment leur formation scientifique en les confrontant à la créativité des artistes ;
* Partager avec le public sous une forme artistique le résultat des travaux du projet.

Le processus de création et de diffusion permettra, en sus, d’apporter de la visibilité aux jeunes en phase de recherche d’orientation.

**Modalités pratiques**

La **Mission Culture sera le maître d’œuvre de la résidence** et le premier interlocuteur des artistes. Elle sera en charge de faire la communication autour de la résidence.

Elle assurera la gestion administrative et financière de la résidence. Elle accompagnera les artistes à des fins de production, de présentation et de diffusion, auprès de la communauté universitaire et d’un plus large public.

Les artistes pourront bénéficier d’espaces dédiés au sein de la Mission Culture et de l’IUT profitant ainsi au mieux de leur immersion au sein des campus. Le temps de la résidence est d’une année universitaire.

**Conditions financières**

Le **montant maximum du budget** global alloué au projet est de **20 000 €** toutes charges comprises, attachées au contexte de création, réalisation et de visibilité pour l’ensemble de la résidence.

**Calendrier**

|  |  |
| --- | --- |
| Janvier 2024 | Lancement de l’appel à candidatures |
| 20 mai 2024, 23h50 | Date limite de dépôt des projets |
| 26 mai-1er juin 2024 | Sélection et validation des projets par le comité de sélection  Présélection de quelques dossiers |
| Mi-juin 2024 | Rencontre avec les artistes présélectionnés |
| Juillet 2024 | Annonce du projet retenu |
| 1er octobre 2024  16 décembre 2024 | Immersion au sein de l’IUT |
| À partir de janvier 2025 | Phase de création participative et de production artistique |
| Octobre 2025 | Restitution du projet artistique de la résidence |

**Composition du dossier de candidature**

* Une description du projet artistique expliquant les motivations et la pertinence de la collaboration avec l’IUT et le public étudiant.
* Un dossier de présentation des principales réalisations artistiques représentatives de la démarche artistique (Portfolio)
* Une estimation financière des besoins concernant la production.
* Une estimation financière des besoins concernant les ateliers.
* Un calendrier prévisionnel de réalisation du projet artistique et des ateliers artistiques prévus entre octobre 2024 et octobre 2025

Une attention sera également portée aux orientations et réflexions concernant la médiation et la transmission de l’œuvre auprès des différents publics universitaires et du territoire régional.

Pour faire acte de candidature, **ce dossier est à envoyer au plus tard le 25 mai 2024** uniquement par mail en format.pdf à [mission.culture@univ-lyon1](mailto:mission.culture@univ-lyon1)